

Mail reçu le 11/10/2022 à 13h42

POUR AVIS SUR L'ENQUETE PUBLIQUE EN COURS;

Je suis totalement favorable au réensablement des plages de Pyla sur Mer qui protège le trait de côte matérialisés par les "pérés" qui sans cela seraient très rapidement fragilisés.

La prise de sable s'effectue sur une surface peu importante par rapport à la superficie totale du Bassin, dans une zone où les fonds marins bougent énormément au fil des mois.

L'opération a lieu toutes les 2 années, sur une période hivernale courte décidée pour nuire le moins possible à la faune locale.

Je souhaite vivement la continuation de ce réensablement.

M. Robin

